

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-335353	0130184		PEUGEOT	VF32MHFXAAY142178	BC-318-PH	47059	40556

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C	T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
B : REVISIONS : OPERATIONS SYSTEMATIQUES								
JOINT DE BOUCHON DE CARTER CYL	016488 A0L6B	1,00	4		2,46	10,00	2,21	2,21
(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	1637755180	1,00	4		1,45	15,00	1,23	1,23
QUARTZ INEO 0W30 PSA B712312	005011 DIVE	3,00	4		21,87	15,00	18,59	55,77
FILTRE A HUILE	D9818914980 A0B6	1,00	4		19,99	25,00	14,99	14,99
- REVISION - OPERATIONS SYSTEMATIQUES -	95R01A	1,40	4		72,50	0,00	72,50	101,50
DECHETS MEC CLIENTS PAYANTS	DMCP		4		5,00	0,00	5,00	5,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION B 180,70 (216,84 TTC)								
C : REMPLACEMENT DES BOUGIES D ALLUMAGE								
BOUGIE D'ALLUMAGE MOTEUR	D1632745480 A045	4,00	4		6,85	25,00	5,14	20,55
REPLACEMENT BOUGIES (LE JEU) ENTRE TIEN	95R06A	0,30	4		72,50	0,00	72,50	21,75
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 42,30 (50,76 TTC)								
D : REMPLACEMENT DU FILTRE A AIR								
ELEMENT FILTRE	1444TL A0L0A	1,00	4		35,51	25,00	26,63	26,63
REPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AIR ENTRETIEN	95R04A	0,10	4		72,50	0,00	72,50	7,25
SOUS-TOTAL INTERVENTION D 33,88 (40,66 TTC)								
**** Trujas vous offre le lavage de votre vehicule ****								
**** Prenez rendez-vous en ligne sur Peugeot.fr ****								

COORDONNEES BANCAIRES : Banque Nationale de Paris (BNP) Code IBAN FR76 3000 4025 5200 0103 3311 407 code BIC BNPAFRPP1FO	Total hors taxe		Montants T.V.A.			Total T.T.C
	PI : 121,38	(4) 20,000	acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			308,26
	MO : 130,50 256,88	256,88				
	DIV : 5,00	51,38				

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
01-335353	0130184	40556
Echéance le : 31/05/2022		
18/03/2022	308,26	

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

MODALITES ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.*